

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 26 juin 2019**

Communication n° 23/06.2019

Objet: Caisse intercommunale de pensions (CIP)

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les délégués des employeurs et des assurés de la CIP se sont réunis le 13 juin dernier à Moudon.

A cette occasion, le Conseil d'administration a annoncé une performance nette des placements de la CIP est de -2,5%, résultat bien inférieure à celui de l'année 2017 (7,9%) et implique une baisse du degré de couverture, passant de 71,6% au 31 décembre 2017 à 68,3% à fin 2018. Ce dernier reste toujours supérieur au minimum de 65,2% fixé par le chemin de recapitalisation adopté.

En termes d'effectifs, la CIP compte 304 employeurs affiliés, 13'841 assurés actifs (augmentation nette de 232 assurés) et 6'685 rentiers (augmentation nette de 285 pensionnés). D'après le Président, la structure de la Caisse reste donc solide, avec une légère baisse de l'âge moyen des assurés du plan ordinaire à 45 ans et 1 mois.

Pour terminer, rappelons que le nouveau plan de prévoyance, adopté par l'Assemblée des délégués en septembre 2017, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

La Municipalité

Saint-Prex, le 26 juin 2019/AG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Daniel Mosini au 079 446.34.35 ou à M^{me} Carine Tinguely au 079 354 15 83